

Bizerte	600
Sidi Ahmed	200
Mateur	195
Secteur Sud	330
Goubellat	50
Bir Kassa	50
Massicault	5

Si l'on ajoute un millier de travailleurs de Tunis et des environs qui sont au prêt franc et se nourrissent eux-mêmes, le total n'atteint pas 2.500.

Il y avait cependant 1.050 hommes à Bizerte, 650 à Mateur, 930 dans le secteur Sud chez les Italiens.

A Bizerte nous n'avons obtenu qu'une centaine de libérations régulières, les évasions ont fait le reste.

Mais partout ailleurs cet allègement des effectifs est dû au travail incessant de nos termites qui ont fait merveille.

Les médecins des camps ont également une large part dans ce résultat.

Nous recommandons de garder ces chiffres strictement confidentiels. Toute indiscretion pourrait avoir les plus graves conséquences.

Heureusement, il n'y a aucune liaison entre les secteurs et les paiements sont faits sur place à l'intendance locale.

Taieb et Chemla, de Mateur, proposent de tenter leur chance à Bizerte.

Je ne veux pas les décourager, mais je pense qu'ils auront du mal à obtenir un résultat.

Là-bas les hommes se chargent de se libérer eux-mêmes.

#### 14 Février

Un jeune médecin très dévoué vient de rentrer d'un séjour dans le secteur de Goubellat.

Il fait un rapport alarmant.

Trente travailleurs sont à proximité immédiate de la ligne de feu à Boucha.

On ne peut accéder à leur cantonnement que de nuit, les mitrailleuses anglaises tenant la piste sous leurs feux.

Les hommes sont mal nourris et très sales par manque d'eau. La plupart ont la gale.

Il faut les relever de toute urgence.

Obsédé par les histoires de Bizerte, j'avais un peu perdu de vue les travailleurs des autres régions.

Ceux de Mateur et ceux du secteur Sud sont sous le contrôle de nos délégués régionaux.

Le petit contingent de la région de Goubellat a été un peu délaissé. Il faut réparer cette négligence.

J'envoie immédiatement l'effectif présent au casernement afin de relever les plus malades.

Au rapport quotidien j'expose cette situation aux S.S. protestant contre l'emploi de travailleurs civils sous le feu des mitrailleuses.

Le commandant fait une réponse déconcertante.

« Les soldats allemands occupent le secteur. Vos hommes peuvent y être aussi. »

Logique nazie.

### 15 Février

Le colonel Rauff n'a pas oublié notre défaillance du 10 février.

Nous sommes avisés aujourd'hui que la Communauté doit payer dans les vingt-quatre heures, à titre de sanction, une amende de trois millions de francs.

Les Boches considèrent que nous sommes en retard de mille hommes sur leurs ordres. Ils ont dû recruter d'autres travailleurs qui leur coûtent environ cent francs par jour chacun.

Pendant un mois cela fait trois millions.

Pour ma part je suis très heureux de cette décision et je remerciais presque le colonel.

Si nous avions fourni les hommes, nous aurions pourvu à leur entretien, leur habillement, payé leur solde qui est à elle seule de 60 francs par jour.